

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles HUSSON

La Patrie Suisse. Quelques  
réflexions à l'occasion du  
centenaire du Bienheureux  
Nicolas de Flue

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 1-6

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# La Patrie Suisse

## Quelques réflexions à l'occasion du centenaire du Bienheureux Nicolas de Flüe

Evêques, autorités fédérales et cantonales, journaux et revues, préluant aux fêtes de Sachseln, se sont fait l'écho de la reconnaissance nationale envers le saint ermite du Ranft.

L'œuvre de conciliation du 22 décembre 1481 ne leur apparaît pas seulement comme une solution heureuse de lointains conflits, elle rayonne comme un symbole, comme la lumineuse démonstration de la nécessité vitale pour nous de l'esprit de concorde.

Voyons plutôt dans notre histoire certaines crises et, d'abord, ces querelles des Confédérés qu'évoque le souvenir de Nicolas de Flüe.

C'est un *conflit politico-social*. Unis dans la lutte contre les Habsbourg et le pouvoir impérial, les huit cantons sont divisés dans leurs aspirations. Les succès des dernières guerres ont fouetté les ambitions de Lucerne, Zurich et Berne. Les rapports avec les princes étrangers sont devenus nécessaires, continus et délicats, et, là, les villes mettent en ligne des hommes autrement qualifiés que les fermiers et paysans des Waldstätten, de Glaris ou de Zoug ; leur influence grandit.

Les petits cantons, eux, se soucient fort peu d'une politique de conquêtes. Encerclés de toutes parts, ils n'ont pas, comme leurs voisins, de faciles débouchés ; ils ne peuvent agrandir leur territoire qu'aux dépens d'alliés. Ils n'ont pas oublié la lutte sanglante entre Schwytz et Zurich (1436-50), et ils refusent l'admission dans l'alliance de Fribourg et de Soleure, de deux nouvelles villes.

L'autorité de Nicolas de Flüe aplanit les difficultés ; la confraternité triomphe à Stans et règle le différend. On a travaillé pour un avenir qui s'annonce menaçant.

Et, de fait, l'unité politique survécut au *conflit religieux*, aux tourmentes de la Réforme. Sans doute, bien affaiblie. Les entreprises communes se font rares, les cantons catholiques ont leurs alliances, les protestants les leurs... Les Suisses, grande puissance à l'époque des guerres d'Italie, ne sont plus guère connus au dehors que par les mercenaires.

Dans les affaires intérieures, l'ancien système d'Etats en somme parfaitement indépendants, permet peu à peu d'atténuer, de diminuer les heurts. Après 1815, c'est la centralisation. Elle rapproche les intérêts, mais aussi les divergences, et nous avons le Sonderbund, le Kulturkampf. On reste unis, cependant. On cherche, on trouve une formule, un *modus-vivendi* qui fait plus ou moins la part des choses.

Et voilà que la guerre actuelle provoque un nouvel élément de dissension. Le *conflit des races* se révèle hideux, profond ! <sup>(1)</sup>. Nous assistons à sa première grande crise. La nier est puéril : elle alimente la presse, les conversations, les débats de nos Chambres.

Je n'ai pas ici à faire le diagnostic des tempéraments, ni à ausculter les influences des envahisseurs et des voisins au cours des siècles.

Le Suisse romand relève d'une autre mentalité que le Suisse allemand. C'est un fait, et les constatations ne manquent pas. Un exemple, le plus typique, et qui a certainement passionné nos populations :

En août 1914, l'Allemagne violait la neutralité de la Belgique. L'opinion publique, en Suisse romande, tressaillit d'indignation, de révolte, et, si partagées que

(1) L'élément romand comme membre souverain de la Confédération, est récent. Il date d'un siècle. La « ville » Fribourg, au moyen-âge, était en grande partie allemande.

soient les sympathies naturelles, on attendait de nos hautes autorités une protestation formelle et solennelle contre un acte qui foulait au pied les bases mêmes de nos relations internationales.



Le Bienheureux Nicolas de Flüe, d'après Deschwanden.

Il semble que la grande majorité de nos Confédérés, de l'autre côté de la Sarine n'en ait pas senti le besoin.

Il y a ici une question de justice, de droit, quelque chose de fondamental, et l'on ne s'entend point ?

Il est hors de doute, que les deux opinions sont influencées puissamment : relations historiques, liens de famille, enseignement secondaire et universitaire.

différemment. La Suisse est notablement plus tributaire de l'Allemagne que de la France. Le nombre des « influençables », de ceux qui comprennent et parlent la langue, est plus grand. La force d'expansion allemande est proverbiale : elle s'est imposée à notre industrie, à nos universités... Et l'on a pris parti, ardemment, de toute son âme. Non sans exagérations des deux côtés. On le reconnaît volontiers ! Faut-il citer la jolie scène à laquelle j'assistai, naguère, à Lausanne ? Dans un restaurant : sur toutes les tables de mignons drapeaux français. Entre un brave Vaudois. Il s'installe, mais avant d'attaquer le menu, il avise le gentil oriflamme tricolore qui lui fait vis-à-vis, et, le posant sur une chaise, tranquillement: « Nous, d'abord, on est Suisse ! » proclame-t-il.

Oui, on est Suisse, et nous voulons rester libres dans nos montagnes et nos vallées !

Mais alors, ce fossé que la guerre a creusé si large, si profond ?

Il semble bien établi que nous n'arriverons pas à nous entendre avec un nombre assez considérable de compatriotes, politiciens ou journalistes influents. Nous saurons nous supporter ; un peu, il, est vrai, comme les disciples de religion différente.

N'oublions ni les uns ni les autres que notre pays ne s'est développé, n'est devenu fort qu'en proportion de l'élimination de l'influence étrangère. Les grandes pages de notre histoire, c'est la lutte contre les Habsbourg, contre l'empire ! Les heures humiliantes, c'est le XVII<sup>e</sup>, le XVIII<sup>e</sup> siècle où l'on attendait tout de l'étranger, de la France surtout : honneurs, gloire, argent ! Écoutons l'avertissement du passé. Ne nous jetons pas dans les bras de nos voisins... Ils nous étoufferaient ! <sup>(1)</sup>.

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de: formuler ici le vœu que l'étude de notre histoire nationale prenne enfin, dans nos programmes, la place qui lui revient. Ce ne sont pas les réminiscences enfantines de Principes et

Mais on doit dire et répéter que le grand danger à notre époque, pour les raisons indiquées plus haut, vient de l'Allemagne. L'éminent poète Spitteler le professeur d'université bâlois Ragaz et d'autres le proclament.

Notre devoir national est d'aider nos Confédérés à s'en rendre compte et à en tirer les conséquences. Tâche délicate. Nous ne pouvons les empêcher d'être attachés aux bons côtés du peuple allemand qui leur sont connaturs. Nous ne devons méconnaître ni les empiétements continus de l'ambiance, ni l'influence d'une presse en grande partie germanophile, la seule qui, souvent, est à la portée du grand public.

Souvenons-nous-en dans nos conversations, nos discussions ! Une sympathie sincère, un esprit vraiment confraternel ménagera les expressions, évitera les généralisations injustes, blessantes !

La droiture d'âme de nos Confédérés fera le reste. Car le bon peuple des campagnes et des petites villes de la Suisse centrale et orientale aime sa liberté, la liberté d'un amour presque sauvage... Et il a du droit et de la justice un sens aussi généreux que nous.

Où qui les avait commandées les manifestations des paysans de Thurgovie, Zurich et Lucerne lors de l'arrivée des Internés français ? Ils accouraient à des stations où les trains ne s'arrêtaient pas pour crier à nos hôtes une enthousiaste et sincère bienvenue, ou, la nuit, à l'heure du passage du train, illuminaient aux couleurs françaises leur ferme.

L'interné qui me racontait ce fait, l'autre jour, m'avouait qu'il en avait été plus impressionné que des grandioses réceptions en Suisse romande.

de Rudiments qui peuvent suffire aux hommes de demain pour la compréhension du développement de leur pays : mais bien un enseignement rationnel dans les classes supérieures.

Nous sommes heureux de constater que les polémiques soulevées par la motion Wettstein ont fait comprendre aux autorités fédérales la nécessité de confier aux cantons le soin de cette réforme.

Et alors ?

Maurice Barrès écrivait l'autre jour dans *l'Echo de Paris* (31 mars 1917) :

« La Hollande et la Suisse ont des éléments constituants communs avec l'Allemagne, mais ces petits pays en ont de si différents et de si fiers qu'ils constituent chacun une nationalité. »

Entre autres, un sentiment très vif et exact du droit et de la justice...

Et ceci restera le grand honneur des Suisses romands, de s'en être fait les champions en cette horrible guerre. Nos journaux le représentent avec une constante vigueur. Ils « aboyent » bien un peu fort parfois ; et nous fatiguent. Nous aimerions, nous laisser aller, de temps en temps, à une indulgente quiétude...

Mais, au fond, quand ils proclament les lois éternelles du Droit et de la Justice, ils ont raison ! Et nous avons cette foi en la noblesse de l'âme helvétique qu'elle ne voudra pas des louches éléments du système opportuniste pour souder l'unité nationale... Elle préfère le creuset des grands et vrais Idéals !

Charles HUSSON.